

Robespierre et la télévision publique

Mercredi 7 mars 2012, une émission est diffusée sur France 3.

Elle se situe dans la série « L'ombre d'un doute », titre qui évoque moins Hitchcock que les procédures judiciaires. Dans une époque où l'on confond Histoire et procès, culture et jeux télévisés, cela se comprend à défaut de s'admettre.

Son titre : « Robespierre, bourreau de la Vendée ? » ; le point d'interrogation étant rhétorique.

Sa présentation : « Entre 1793 et 1796, la Vendée fut le théâtre d'affrontements d'une rare violence entre des paysans insurgés et le pouvoir révolutionnaire dirigé par Robespierre. 170 000 Vendéens furent massacrés par les armées de la République, au point que certains historiens n'hésitent pas à employer aujourd'hui le terme de génocide. La population Vendéenne a-t-elle fait l'objet d'une élimination méthodique et programmée ? Que s'est-il réellement passé durant ces trois années de combat ? Franck Ferrand, entouré de Clémentine Portier-Kaltenbach, Christophe Bourseiller, Stéphanie Coudurier, revient sur la tragédie vendéenne à l'époque de Robespierre. »

L'accusation est terrible : « génocide ». Que les historiens et, récemment, le Conseil Constitutionnel aient appelé aux plus extrêmes réserves ne tient pas. On a un mot et un bon ! On ne va pas le lâcher ! « Génocide » ... Qui peut accepter un génocide ?

La preuve est accablante : « 170 000 massacrés ». Que l'imagination ait pris le pas sur toute évaluation sérieuse est normal. Il faut faire de l'audience.

Les témoins sont sérieux : « certains historiens » ; le vague de leurs noms, de leur nombre et de leur qualification ne fait

que souligner leur modestie.

Mais ...

De ce qui est dit dans cette présentation, il n'y aura aucun historien présent.

Il n'y aura, non plus, aucun défenseur de la Révolution.

Qui parlera ?